

❖ Objectifs de la formation

La formation doit permettre d'acquérir ou de développer les domaines de compétences suivants :

- Conseil et expertise à visée socio éducative dans les domaines de la vie quotidienne.
- Intervention sociale sur le quotidien et son évolution auprès des groupes ou des individus.
- Communication professionnelle.
- Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter institutionnelles.

❖ Profil de l'étudiant

Vous devez être dynamique et autonome.

Vous devez allier des qualités d'écoute et de communication.

Vous seront nécessaires : sens de l'organisation et capacité d'adaptation.

❖ Débouchés

Le Conseiller en Economie Sociale Familiale (CESF) est un travailleur social qualifié dont le cœur du métier est fondé sur une expertise dans les domaines de la vie quotidienne : consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation-santé.

Il intervient auprès de personnes en situation de précarité, de façon collective ou individuelle. Son intervention privilégie une finalité éducative, préventive ou curative et la participation active et permanente des usagers.

Le Conseiller en Economie Sociale Familiale (CESF) peut intervenir dans différents types de structure :

publiques ou privées, au sein de collectivités territoriales, organismes sociaux, associations, bailleurs publics ou privés, structures d'hébergement, mutuelles, hôpitaux, services tutélaire ...



DE de Conseiller en Economie Sociale Familiale

❖ Conditions d'admission

Peuvent accéder à la formation les candidats :

- ayant obtenu le BTS ESF,
- ayant obtenu une validation partielle du DE de CESF par un jury de VAE,
- sous certaines conditions DUT CS toutes options ou DUT CS option AS et ASSC, DE ASS, DE ES, DE ETS, DE EJE.

Pour vous inscrire il faut déposer un dossier de candidature qui sera examiné par une commission.

Si votre dossier est retenu vous serez convoqué à :

- une épreuve écrite,
- un entretien de motivation face à des professionnels.



❖ Spécificités de la Cadenelle

- Un projet pédagogique innovant en lien avec les professionnels et la réalité de terrain.
- Des temps de formation communs avec les formations d'Assistants de Service Social (ASS) et d'Educateurs Spécialisés (ES).
- Un accompagnement pédagogique de qualité, tutorat individualisé, travail en pluridisciplinarité.
- Des outils pédagogiques performants (salles spécialisées, multimédia, ordinateurs portables).
- Internat féminin, Bourses nationales.



❖ Organisation des études

Matières : 540 heures réparties en 4 domaines de compétences

DC 1 : 140 heures

Connaissances des domaines majeurs de l'ESF, insertion professionnelle, méthodologie de recherche.

DC 2 : 250 heures

Histoire du travail social, éthique et déontologie, principes de l'intervention sociale, droits des usagers de l'action sociale Concepts de psychologie et de psychanalyse, approfondissement de la connaissance des publics. Intervention sociale d'intérêt collectif, intervention sociale d'aide à la personne.

DC 3 : 40 heures

Communication professionnelle et stratégie de la communication.

DC 4 : 90 heures

Connaissances des politiques et des institutions, partenariat, concept de médiation et de négociation.

Anglais : 20 heures

Formation pratique

Alternance par semaine : Trois jours en entreprise, deux jours en formation UFA La Cadenelle.

Pour élaborer le dossier de Pratiques Professionnelles : L'apprenti doit évoluer auprès d'un Conseiller en ESF pendant une durée de minimum 16 semaines, chez l'employeur ou en stage externalisé.

Sous réserve de modifications du règlement d'examen.

En partenariat avec le GIAPATS pour les contrats en apprentissage :
41, La Canebière 13001 Marseille - www.cfa-giapats.fr - info@cfa-giapats.fr



INSTITUT CADENELLE - MARSEILLE PROVENCE

134 Boulevard des Libérateurs - CS 80105
13376 Marseille cedex 12 - FRANCE
Tél : 33 (0) 4 91 18 10 50 - Fax : 33 (0) 4 91 45 47 65

Internet : www.cadenelle.com - E-mail : info@cadenelle.com

ACCÈS

Métro Timone + Bus n°91
Métro La Fourragère + Bus n°10
ou Tramway